

Date de création :

27/05/2021

Mise à jour :

Novembre 2022

Quel suivi de la faune piscicole en Centre-Val de Loire ?

La méthode employée pour obtenir les chiffres présentés dans cet indicateur est explicitée ici. Les données sont obtenues grâce à la Direction régionale de l'Office français de la biodiversité.

MÉTHODOLOGIE

Le calcul de l'IPR est réalisé sur la base des suivis de la DR OFB. Pour obtenir les graphiques en page 3, la méthodologie suivante est appliquée sur les données brutes :

- Les notes des IPR de toutes les mesures RCS non strictes (pouvant servir à d'autres réseaux), sont regroupées par année et par station.
- Les années sont ensuite travaillées en « tournée ». En effet, la totalité des stations RCS suivies est prospectée sur une durée de deux ans, aussi les années 2007 et 2008 sont regroupées en une tournée « 2007-2008 », les années 2009 et 2010 en une tournée « 2009-2010 »..., afin d'avoir un pool de stations comparables entre les tournées. Ainsi, les notes IPR de toutes les stations RCS sont prises en compte en étant regroupées par tournée. *Remarque : une station est en majorité prospectée tous les deux ans mais il peut arriver qu'elle soit prospectée deux années de suite. Dans ce cas, la valeur de l'IPR la plus récente est conservée entre les deux années. Par exemple pour une station x, visitée en 2007 et 2008, l'IPR de 2008 sera conservé pour la tournée « 2007-2008 ».*
- Pour chaque station prospectée et pour chaque tournée, on attribue la classe de qualité correspondant à la note de l'IPR (cf. grille de correspondance IPR). Les cinq classes de qualité des IPR ont été définies au niveau européen dans le cadre de la DCE.

Grille de correspondance IPR, 2011

Note IPR	Classe de qualité
< 5	1
]5-16]	2
]16-25]	3
]25-36]	4
> 36	5

- Par la suite, on additionne par tournée le nombre de stations classées en classe de qualité 1, 2, 3, 4 et 5.
- Le rendu graphique présente alors le pourcentage de stations classées en classe 1, 2, 3, 4 ou 5, par tournée.